

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 7 juin 2018 à 18 heures

Le 7 juin deux mil dix-huit à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 01/06/18

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de votants : 10

Présents : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, MARTIN Aline, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RICHARD Evelyne, , TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Excusé(e)s: AUDINOS Maryvonne, MARCHOIS Fabrice, QUATREMERE Gilles, RUBINI Morgane, STABLO Marielle

Pouvoir(s) :

Secrétaire de Séance : HILAIRE Valérie

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal à l'unanimité

Adhésion au groupement de commande pour l'achat éventuel de véhicules électriques : M. le Maire cède la parole à M. Michel Constant qui présente la proposition d'achat groupé du SDE07 en équipement de véhicules électriques. L'assemblée, à l'unanimité souhaite s'inscrire dans la démarche en signant la convention constitutive.

Arrivée de M. Luc Champ

Monsieur le Maire cède la parole à M. Michel Constant qui expose les différents changements à intervenir au niveau des agents suite à la suppression de la garderie extra-scolaire et au départ de l'agent comptable.

Suppression d'un emploi permanent à mi-temps: Il rappelle donc que, suite à la mutation de l'agent comptable, le maintien du poste devenu vacant n'est plus justifié et qu'il convient par conséquent de le supprimer. L'assemblée à l'unanimité accepte cette suppression de poste.

Création d'un emploi permanent à temps plein: M. Michel Constant informe l'assemblée que compte tenu de la réorganisation des services administratifs, il convient de créer un poste d'adjoint administratif à plein temps. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Règlement service périscolaires et tarifs : Monsieur le Maire cède la parole à M. Michel Constant qui rappelle la mise en place d'un logiciel de réservation des services de cantine et de garderie en novembre 2017 et propose de revoir intégralement le règlement pour intégrer ce nouvel outil. Le règlement est validé à l'unanimité.

M. le Maire rappelle ensuite la tarification appliquée depuis 2016 et invite le conseil à se prononcer sur les tarifs de la rentrée 2018/2019.

Après délibération, il est décidé à l'unanimité d'augmenter de 10 centimes le prix du repas soit 3,30 € pour les abonnés et 5,60 € pour les enseignants et intervenants extérieurs et de maintenir le prix de la garderie à 1€ la séance.

Règlement des salles communales : Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la rénovation des salles d'animations du Gaucher il convient d'actualiser le règlement desdits équipements. Après lecture, l'assemblée valide le document à l'unanimité.

Demandes de subventions 2018 : Monsieur le Maire, après avoir rappelé les différentes subventions versées en 2017, donne lecture des demandes pour 2018.

Après délibérations, il est décidé de verser les montants suivants :

- Amicale Laïque : 10 410 €
- Amicale sport boules : 500 €
- La petite boule flaviacoise : 500 €
- La Prévention routière : 150 €
- Olympic Sportif Vallée de l'Ouvèze : 2 000 €
- FNACA : 270 €

Divers :

- Animation jeunesse : M. le Maire donne lecture des propositions faites par le CIAS de Privas et de la MJC du Pouzin pour créer de l'animation auprès de jeunes de 11 à 17 ans durant l'été.
- Droit de Prémption Urbain (DPU) : M. le Maire invite le conseil à se prononcer sur l'acquisition ou non d'un bien soumis au DPU. Une visite sur place est organisée pour rendre une décision éclairée.
- Éclairage Place Jean Jaurès : une réflexion sera menée sur l'éclairage de la place.
- Théâtre de Privas : M. Luc Champ informe que l'installation du « théâtre provisoire » à Flaviac durant les travaux aura lieu en mars 2019 et ce pour 2 ans. Des navettes seront mises en place pour accompagner le public sur le site du Tamaris.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-Pierre MOUNIER qui réitère sa demande d'intégration de l'impasse du 19 mars 1962 dans le domaine communal. Cette demande sera examinée à une date ultérieure.

La séance est levée à 20h00

Gérard Béal,
Maire de Flaviac

Valérie Hilaire
Secrétaire



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'V. Hilaire', written in a cursive style.